

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la s.a. "IMMO VAN MEERBEECK", représentée par Monsieur VAN MEERBEECK Joël dont les bureaux se trouvent Elektronikalaan 1 à 2610 Antwerpen (Wilrijk).

Le terrain concerné est situé Chemin du Temple, 10 à 1300 Wavre et cadastré division 1, section B n°100H, 101H, 102C, 102E, 102F.

Le projet consiste en la construction d'un volume annexe, d'un carport et de panneaux photovoltaïques, et présente les caractéristiques suivantes :

Le permis d'urbanisme concerne la modification du permis unique octroyé le 23 juin 2021 et consiste en :

- L'ajout d'un volume annexe : 1 niveau - toiture en pente - contigu le long de la grange (aile Nord),
- La construction d'un carport et de panneaux photovoltaïques,
- L'ajustement d'implantation des bâtiments existants (aile Nord et Est),
- La suppression de la plateforme dans la grange,
- La modification chambre PMR et ascenseur en salle lounge (rez-de chaussée aile Ouest),
- La modification aménagement des boxes existants (locaux techniques, abri vélos etc.),
- La modification du logement B17 à l'étage.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional. Le projet déroge à la zone agricole au plan de secteur (art. D.II.36 du CODT).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Mickaël Huybrechts), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

La consultation du dossier peut se faire de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be. Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous) ;
- Le 7 février 2023 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous) ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be. À défaut, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 1er février 2023 et clôturée le 16 février 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 23/001.

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 16 février 2023 à 11h.

A Wavre, le 23 janvier 2023